



Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
Organization for the Harmonization of Business Law in Africa
Organización para la Armonización en África del Derecho de los Negocios
Organização para a Harmonização em África do Direito dos Negócios

**ÉCOLE RÉGIONALE SUPÉRIEURE
DE LA MAGISTRATURE (ERSUMA)**

FORUM INTERNATIONAL DES PROFESSIONNELS DU DROIT ET DU CHIFFRE - FIPROD

4^{ème} Édition

Lomé (TOGO), Hôtel Sarakawa, 20 au 23 mai 2026

« TECHNIQUES CONTRACTUELLES D'AFFAIRES EN AFRIQUE »
***Energie - Mines – Gaz - Infrastructures – Transport – Banque -
Assurances – TIC & IA***

PROGRAMME

DU LUNDI 18 AU MARDI 19 MAI 2026	
ACCUEIL ET ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS	
MERCREDI 20 MAI 2026	
08h00 - 08h30	Arrivée et installation des participants
08h30 - 09h00	Arrivée et installations des officiels
09h00 - 10h00	CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE ❖ Mot de bienvenue de Dr Karel Osiris Coffi DOGUE, Docteur en Droit Privé, Directeur Général de l'ERSUMA, ❖ Allocution du Pr Mayatta Ndiaye MBAYE, Maître de Conférences – Agrégé des Facultés de Droit, Secrétaire Permanent de l'OHADA, ❖ Leçon inaugurale présentée par le Pr Koffi Mawunyo AGBENOTO,

	Professeur titulaire des Universités, Agrégé des Facultés de Droit, Université de Lomé (Togo), ❖ Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Pacôme Yawovi ADJOUROUVI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits humains du Togo, Président du Conseil des ministres de l'OHADA, ❖ Photo de famille.
10h00 - 11h00	❖ Cocktail d'ouverture ❖ Visites de stands ❖ Brainstormings, présentations de produits et services des partenaires, sponsors et annonceurs
11h00 - 13h00	ATELIER 1 : FONDAMENTAUX DES CONTRATS D'AFFAIRES ET PRATIQUES CONTRACTUELLES EN AFRIQUE Modération : Pr. Yvette Rachel KALIEU ELONGO, Professeure titulaire des Universités, Agrégée des Facultés de Droit, Université de Dschang (Cameroun), Interventions : 1- « Principes fondamentaux et architecture juridique des contrats d'affaires » ▪ par Pr Windpagnangdé Dominique KABRE, Professeur titulaire des Universités, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso) ; 2- « Standards transnationaux et circulation des modèles contractuels : cas du modèle universel du contrat d'affaires » ▪ par Mme Arlette BOCCOVI, Juriste de banque et d'affaires, Consultante, Gérante du Cabinet SIRE OHADA, France ; 3- « Publicité : technique et document du contrat de consommation » ▪ par Dr Achille Didier MOUNGANG NDJOMINI, Docteur en droit, Enseignant-chercheur à l'Université de Yaoundé II-Soa, Cameroun ; 4- « OHADA et projet d'Acte uniforme relatif au droit des contrats » ▪ par Pr Gildas NONNOU, Maître de conférences, Agrégé des Facultés de Droit, Université d'Abomey-Calavi (Bénin). Débats / Partage d'expérience
13h00 - 14h00	PAUSE - DÉJEUNER
14h00 - 16h00	ATELIER 2 : PRÉPARATION ET NÉGOCIATION DES CONTRATS D'AFFAIRES Modération : Pr Robert NEMEDEU, Professeur titulaire des Universités, Agrégé des Facultés de Droit, Directeur du Centre d'Études Judiciaires (CEJ), Université de Yaoundé II (Cameroun), Interventions : 1- « Préparation des contrats d'affaires » ▪ par Me Godwin T. Seyram AMENYINU, Docteur en Droit privé, Avocat au Barreau du Togo ; 2- « Business intelligence et efficacité contractuelle » ▪ par M. Jean-Marie DUNIAU, Président Fondateur de INDICO Intelligence ; 3- « Techniques de négociation des contrats d'affaires » ▪ par M. Jean Eric PARAÏSO, Directeur des Affaires Juridiques à la

	Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin ; 4- « Négociation des contrats de transfert de technologie » - par Pr Patrick Juvet LOWÉ GNINTEDEM, Maître de conférences, Agrégé des Facultés de Droit, Université de Dschang (Cameroun) ; 5- « Sécurisation de la négociation contractuelle : avant-contrats et accords de confidentialité précontractuels » - par Dr Hamidou TANGARA, Docteur en Droit, Enseignant-chercheur de Droit privé à l'Université Sorbonne Paris Nord, France. Débats / Partage d'expérience
16h00 - 17h00	❖ Minute institutionnelle ❖ Visites de stands
17h00	Fin de la première journée : suspension des travaux
JEUDI 21 MAI 2026	
09h00 - 11h00	ATELIER 3 : PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES CONTRACTUELS Modération : Pr Messan Agbo FOLLY, Maître de conférences, Agrégé de Droit privé et sciences criminelles, Université de Lomé (Togo), Interventions : 1- « Cartographie des risques contractuels dans les secteurs stratégiques en Afrique » - par Me Marius Olatoundé ATTINDOGBE, Avocat au Barreau du Bénin, Fondateur du cabinet MOAvocat ; & Dr Ngueto Tiraina YAMBAYE, Docteur en économie, Directeur Général du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) ; 2- « Outils et stratégies de prévention des risques contractuels » - par Dr Jules Gérard EMA'A MOFA, Docteur en Droit, Directeur des Affaires Juridiques, ENAM du Cameroun ; 3- « Outils et stratégies de gestion des risques contractuels » - par M. Malik TAMGBANDJA, Juriste d'affaires, Membre de l'Association pour le Management des Risques et des Assurances du Togo (AMRAT) ; 4- « Prévention et gestion assurantielles des risques contractuels en Afrique » - par Me Flora WAMBA, Avocate aux Barreaux du Cameroun et de Paris, Associée co-fondatrice du cabinet Chazai & Wamba ; 5- « Gestion des risques et efficacité contractuelle : cas du crédit-bail » - par M. Samson Igor Bidossessi GUEDEGBE, Maître de conférences, Agrégé des Facultés de Droit CAMES, Titulaire de la Chaire UNESCO des Droits de la Personne Humaine et de la Démocratie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin). Débats / Partage d'expérience

11h00 - 11h30	PAUSE - CAFÉ
11h30 - 13h30	ATELIER 4 : GESTION DES DIFFÉRENDS CONTRACTUELS Modération : Pr Patrick Juvet LOWÉ GNINTEDEM , Maître de conférences, Agrégé des Facultés de Droit, Université de Dschang (Cameroun), Interventions : 1- « Règlement amiable des différends contractuels » ▪ par Pr Akodah AYEWOUDAN, Professeur titulaire des Universités, Agrégé des Faculté de Droit, Université de Lomé, Togo ; 2- « Arbitrage et règlement des différends contractuels » ▪ par Me Martial AKAKPO, Arbitre, Docteur en droit, Avocat au Barreau de Togo, Associé-Gérant du Cabinet MARTIAL AKAKPO & ASSOCIES, Togo ; 3- « Règlement judiciaire des différends contractuels » ▪ par Me Alifa Habib KONÉ, Avocat au Barreau du Mali, Fiscaliste, Gérant-Associé SCP d'Avocats Do-fini Consult – chargé du Département Mines, investissements, arbitrage et développement des organisations. Débats / Partage d'expérience
13h30 - 14h30	PAUSE - DÉJEUNER
14h30 - 16h00	ATELIER 5 : MANAGEMENT DES CONTRATS D'AFFAIRES À L'ÈRE NUMÉRIQUE Modération : M. Samson Igor Bidossessi GUEDEGBE , Maître de conférences, Agrégé des Facultés de Droit CAMES, Titulaire de la Chaire UNESCO des Droits de la Personne Humaine et de la Démocratie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Interventions : 1- « Préparation et négociation des contrats d'affaires à l'ère numérique » ▪ par Me Léon Patrice SARR, Avocat au Barreau du Sénégal, Président du Forum Intelligence Artificielle et Droit africain ; 2- « Exécution des contrats d'affaires et TIC » ▪ par Dr Julien Coomlan HOUNKPE, Docteur en Droit privé, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ; 3- « Règlement des différends contractuels et TIC » ▪ par Me Madeline KIMEI, Avocate à la Haute Cour de Tanzanie, Arbitre indépendante, Médiatrice, Fondatrice et Directrice de iResolvers. Débats / Partage d'expérience
16h00 - 17h00	❖ Minute institutionnelle ❖ Visites de stands
17h00	Fin de la deuxième journée : suspension des travaux

VENDREDI 22 MAI 2026	
09h00 - 11h00	CLINIQUE CONTRACTUELLE 1 : CONTRIBUTION DES INSTITUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES À LA STRUCTURATION SOUVERAINE DES PRATIQUES CONTRACTUELLES EN AFRIQUE Modération : Mme Sidonie Flore ITSIEMBOU KOUMBA OUWE, Magistrate, Directrice de la Formation continue de l'École Nationale de la Magistrature (ENM) du Gabon, Interventions : 1- « L'optimisation des pratiques contractuelles en Afrique : l'apport des modèles UNIDROIT dans un environnement juridique trans-systémique » ▪ par Mme Myrte THIJSEN, Fonctionnaire juridique senior à UNIDROIT (International Institute for the Unification of Private Law), Rome (Italie) ; 2- « Promotion de l'investissement, souveraineté économique et structuration des pratiques contractuelles d'affaires en Afrique » ▪ par Dr Arthur Lilas TRIMUA, Docteur en droit, Financier, Ministre Délégué chargé de la Promotion de l'Investissement et de la Souveraineté Économique de la République du Togo ; 3- « Contribution de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB) à la structuration souveraine des pratiques contractuelles en Afrique » ▪ par Me Nicolin Assogba, Avocat au Barreau du Bénin, Administrateur de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB). Débats / Partage d'expérience
11h00 - 11h30	PAUSE - CAFÉ
11h30 - 13h30	CLINIQUE CONTRACTUELLE 2 : PROFESSIONNELS DU DROIT ET DU CHIFFRE ET EFFICACITÉ CONTRACTUELLE EN AFRIQUE Modération : Dr. Rachel-Claire OKANI ABENGUE, Docteure en droit, Consultante internationale. Interventions : ▪ M. Kpatcha BETEMA, Responsable du Département des Recouvrements Judiciaires à Orabank Togo, Secrétaire Exécutif Adjoint de l'Association Africaine des Juristes de Banque et Établissements Financiers d'Afrique (AJBEF) ; ▪ Me Laury KOUAKOU, Avocate au Barreau de Paris, Vice-Présidente de l'African Business Law Club (ABLC) ; ▪ Me Rustico LAWSON-BANKU, Avocat au Barreau du Togo, Ancien Bâtonnier, Administrateur de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB).

	Débats / Partage d'expérience
13h30 - 14h00	Lancement de l'Annuaire des Professionnels du Droit et du Chiffre , par l' ERSUMA-OHADA en partenariat avec NYQUIST-SHANNON .
14h00 - 15h00	PAUSE - DÉJEUNER
15h00 - 16h00	ACTIVITÉS DE COOPÉRATION ET DE COLLABORATION ❖ Visite de stands ❖ Networking ❖ Entretiens professionnels et d'affaires
16h00 - 17h00	CEREMONIE OFFICIELLE DE CLOTURE ❖ Présentation du Rapport Général des travaux par Pr Souleymane TOE, Professeur titulaire des Universités, Agrégé des Facultés de Droit, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso), ❖ Présentation des recommandations du FIPROD 2026 ❖ Mots du Représentant des participants, ❖ Allocution de clôture de Dr Arthur Lilas TRIMUA, Docteur en droit, Financier, Ministre Délégué chargé de la Promotion de l'Investissement et de la Souveraineté Économique de la République du Togo.
17h00	Fin des travaux
À partir de 20h30	SOIRÉE DE GALA
SAMEDI 23 MAI 2026	
VISITES TOURISTIQUES	
DÉPART DES PARTICIPANTS	